



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PE-03(03)

Garde continue

Juill. 2026



Sécurité physique des installations

Physical and Environmental Protection

PE-03(03) — Garde continue (PcEE)

Énoncés :

Mettre en place des gardiennes et gardiens de sécurité pour contrôler en permanence [\[Affectation : points d'accès physique définis par l'organisation\]](#) de l'installation qui héberge le système.

Responsable : Aucun

Discussion :

Placer des gardiennes et des gardiens de sécurité aux points d'accès physique sélectionnés de l'installation permet de fournir aux organisations une capacité d'intervention plus rapide. Les gardiennes et gardiens de sécurité assurent également une surveillance humaine dans les zones de l'installation qui ne sont pas couvertes par la vidéo surveillance.